

Notre agglomération connaît actuellement des changements et des transformations afin d'améliorer le cadre de vie des habitants et le confort des usagers. Des chantiers sont en cours pour embellir et préserver nos lieux de vie avec des projets de réfection des voies, de mise en valeur de notre patrimoine, et des évolutions qui donnent une juste place à une mobilité plus douce et verte. D'autres chantiers indispensables concernent la rénovation des réseaux d'eau potable, électriques, ou de gaz.

Ces travaux engendrent parfois des répercussions sur votre quotidien et nous vous prions de nous excuser pour cette gêne occasionnée. Néanmoins, nous sommes certains que l'objectif et les résultats recherchés en valent la peine et bénéficieront à tous, en premier lieu aux proches riverains concernés.

Aussi dans le cadre des travaux présentés dans cette lettre, la collectivité et moi-même vous remercions de votre compréhension pour les éventuels désagréments ponctuels qu'ils pourraient engendrer.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments cordiaux.

M. François Bayrou

Maire de Pau

Président de la Communauté  
d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

## LETTER D'INFORMATION AUX RIVERAINS

### Travaux

## Boulevard du Cami-Salié carrefour avenue Philippon

**Du lundi 01 août au vendredi 05 août, le chantier du Réseau de Chaleur Urbain concerne le carrefour formé par le boulevard du Cami-Salié et l'avenue Philippon.**

Le stationnement sera interdit boulevard du Cami-Salié, suivant la signalisation mise en place, sauf pour les entreprises chargées des travaux.

Une **déviation** sera mise en place de part et d'autre du chantier par la rue des Tiredous, l'avenue Philippon, le boulevard de l'Oussère et le chemin Vert, comme indiqué sur le plan ci-dessous.

Merci de votre compréhension.

La Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

La période du chantier et ses perturbations sur la circulation et le stationnement sont précisées à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions météorologiques et des contraintes liées aux travaux.

Les informations seront actualisées in situ et sur le site <https://rezomee.fr/agglo-pau/>



- **Préalablement aux travaux**, vous pouvez adresser votre demande à : [rccu@agglo-pau.fr](mailto:rccu@agglo-pau.fr) ;
- **Dès que les travaux ont débuté, et pendant toute leur durée**, toute sollicitation doit être adressée par courrier électronique à l'équipe de médiation : [mediateur@ecocene.fr](mailto:mediateur@ecocene.fr) .
- **Maison mobile de l'Energie** : pour répondre à vos questions et en savoir plus sur le sens du projet de Réseau de Chaleur Urbain, **rendez-vous** mercredi 3 août de 13h30 à 15h30 (devant la Préfecture) ; mercredi 24 août de 14h00 à 16h00 (boulevard des Pyrénées – place de la Déportation) ; mercredi 31 août de 13h30 à 15h30 (boulevard Barbanègre, sur le parking, en face de la résidence *Le Vendôme*).

Informations sur le déroulement du chantier :



La **réfection de la chaussée se fera en deux phases** : d'abord avec un enrobé provisoire, le temps que le terrain se tasse, puis la pose de l'enrobé définitif 3 à 6 mois plus tard.